



Changement de résidence demande de l'enfant

Par **Desfroux Charline**, le **21/12/2016 à 16:31**

bonjour Maître,

divorcés depuis mai 2009, c'est monsieur qui a eu la garde de notre fille lorsqu'en 2011, il est parti s'installer à 300km d'ici. Depuis un an environ, ma fille évoque des difficultés relationnelles croissantes avec son père, et cette année elle me dit clairement qu'elle veut vivre avec moi mais qu'elle a peur de la réaction de son père (lequel a eu des réactions culpabilisantes et violentes à mon égard quand je l'ai quitté) . Ayant peur de lui parler, elle me dit qu'elle va lui écrire une lettre le mois prochain.

Est-ce la bonne chose à faire? Ne devrait-elle pas directement écrire au JAF ? Est-ce à moi d'en parler à son père ? (qui m'accusera de l'influencer) Depuis que ma fille m'a expliqué la situation (elle en pleure), je ne sais pas quoi faire pour la soutenir, sans qu'on m'accuse de vouloir l'influencer. J'ai peur aussi, pour bien le connaître, de son père (manipulation par la culpabilisation, chantage...) contre qui une fillette de 11 ans ne saura résister. QUE FAIRE ??